COMMUNAUTE DE **COMMUNES DU PAYS MORNANTAIS** Le Clos Fournereau CS 40107 69440 MORNANT

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

ID: 069-246900740-20240924-CC_2024_090-DE

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

EXTRAIT

Délibération n° CC-2024-090

L'an deux mille vingt-quatre

Le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation: 18 septembre 2024

Nombre de membres :

En exercice 37

Présents

26

Votes 32 Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Charles JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, François PINGON, Jean-Luc BONNAFOUS, Stéphanie NÎCOLAY, Bruno FERRET, Denis LANCHON, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Pascale DANIEL, Thierry BADEL, Cyprien POUZARGUE, Anne-Sophie DEVAUX, Bernard CHATAIN

ABSENTS / EXCUSES:

Loïc BIOT, Raphaëlle GUERIAUD, Hélène DESTANDAU, Gérard MAGNET, Séverine SICHE-CHOL

PROCURATIONS:

Fabien BREUZIN donne procuration à Cyprien POUZARGUE Anne RIBERON donne procuration à Jean-Pierre CID Patrick BERRET donne procuration à Pascale CHAPOT Véronique MERLE donne procuration à Pascale DANIEL Marilyne SEON donne procuration à Olivier BIAGGI Christèle CROZIER donne procuration à Christian FROMONT

notamment sa compétence en matière d'actions culturelles,

SECRETAIRE DE SEANCE : Bernard CHATAIN

Rapporteur: Madame Caroline DOMPNIER du CASTEL, Vice-Présidente déléguée à la Culture

CULTURE

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais (Copamo) validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1er juin 2021 et

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Solidarités et Vie sociale » du 3 septembre 2024,

Approbation de la programmation du festival "Les mots en l'air"

Manifestation culturelle intercommunale sur le thème des mots, le festival « Les mots en l'air » est un évènement hors les murs festif, fédérateur et gratuit, rassemblant de nombreuses formes d'expression artistique : du théâtre à la chanson, en passant par l'humour, mais aussi l'improvisation, des expositions, des lectures, des auteurs... le seul point commun reste les mots.

La programmation se veut éclectique, de qualité, accessible à tous et répond à la visée de la Copamo de rendre accessible la culture en milieu rural.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le



ID: 069-246900740-20240924-CC_2024_090-DE

Ainsi, le festival « Les mots en l'air » a pour objectifs :

- De fédérer les communes de la Copamo autour d'un projet culturel commun ouvert à tous les publics
- De rassembler toutes les formes d'expression artistique
- D'inviter le public à la découverte et à la rencontre d'artistes de tous les horizons
- De créer du lien entre les acteurs culturels du territoire et la Copamo.

En 2023, la 1^{ère} édition a rassemblé plus de 1400 personnes de tous âges (jeune public, adolescents, familles, adultes, seniors).

Forte de la réussite de cette précédente édition, la Copamo souhaite reconduire l'évènement en 2025, les 23, 24 et 25 mai à Chabanière, Beauvallon, Chaussan et Saînt-André-la-Côte.

Tableau de programmation prévisionnelle de la 2ème édition du festival « Les mots en l'air », sous réserve de confirmation

Vendredi 23 mai	Ouverture du festival : OSCAR LES VACANCES		
2025	(chanson électro pop) + 1ère partie		
Samedi 24 mai	 Animations proposées par les bibliothèques 		
2025	 Atelier d'écriture avec les auteurs-compositeurs- 		
	interprètes IGIT et JACK SIMARD : écriture d'une		
	chanson avec le public, chantée le soir-même par les		
	artistes		
	Atelier poésie		
	 Salon du livre : Bibliothèque de Saint-Andéol-le- 		
	Château		
	 Scène ouverte 		
	 Fresque participative 		
	 Pièce de théâtre Les Pieds Tanqués, Cie Artscénium 		
	Théâtre		
	Co-plateau IGIT / JACK SIMARD		
Dimanche 25 mai	 Animations proposées par les bibliothèques 		
2025	 Spectacle tout public à partir de 5 ans (théâtre 		
	d'ombres) : Histoire Papier, Cie Haut Les Mains		
	 Arts de rue et théâtre d'improvisation 		
	 Concert de musique festive, groupe ZARZHA 		

Plan de financement prévisionnel du festival « Les mots en l'air »

Dépenses TTC	Recettes TTC
Frais artistiques liés aux spectacles et prestations : 15 000€ Taxes (SACEM, SACD) : 3 000€ Frais divers (hébergement, restauration, transport etc) : 2 000€ Frais techniques et logistiques : 10 000€	Autofinancement : 25 000€. Conseil Régional Auvergne-Rhône- Alpes : 5 000€
TOTAL: 30 000 €	TOTAL: 30 000 €

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024



ID: 069-246900740-20240924-CC_2024_090-DE

Ouï l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire Transmis en Préfecture le 2.6. SEP. 2024 APPROUVE le plan de financement du festival « Les mots en l'air », Notifié ou publié le ... 2. 6. SEP. .. 2024 Le Président

APPROUVE la programmation du festival « Les mots en l'air » et sa réalisation,

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et auprès de tout autre organisme susceptible de participer au projet,

AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires et à signer l'ensemble des documents permettant la mise en œuvre de cette manifestation culturelle.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / www.telerecours.fr, dans

un délai de 2 mois suivant

sa publication

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

PUBLIE LE 26 SEPTEMBRE 2024 RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président, Renaud PFEFFER